

Jean-Claude ANDRÉ
Thierry ANDRÉ
Julien ARNOULT-DELACOUR
Maryse BOLLEREAU
Gérald CANTOS
Monika CLERC
Edouard DINKEL
Guillaume VERSAVEL

SAS DOMAINE A.F GROS

A l'attention de Mme ANNE FRANCOISE PARENT,
5 Grande rue La Garelle
21630 POMMARD

Beaune le jeudi 20 juin 2019

Objet : Devis procédure de licenciement pour motif disciplinaire

Madame,

Vous envisagez de procéder au licenciement d'un salarié de votre entreprise, pour motif disciplinaire. Vous nous avez sollicités afin de vous assister dans vos démarches. Cette lettre établit les bases sur lesquelles nous allons mener à bien ce projet.

Notre mission consiste à vous assister de la manière suivante :

- Etude du dossier
- Rédaction lettre de convocation
- Rédaction lettre de notification

Cette procédure sera effectuée compte tenu des éléments que vous aurez mis à notre disposition. Des éléments qui ne nous auraient pas été communiqués (courriers, échanges avec les salariés ou les représentants du personnel, autres litiges liés à la personne du salarié, etc...) pourraient avoir des conséquences sur la procédure de licenciement et sur notre compréhension du dossier.

Notre assistance relative au suivi et déroulement de cette procédure sera facturée 590 € HT. Le calcul des indemnités de licenciement sera le cas échéant facturé en sus 88 € HT.

L'estimation ci-dessus suppose une avancée normale du dossier et une réception rapide des informations et renseignements demandés. Cette estimation ne comprend pas d'autres conseils relatifs au droit du travail ou à la gestion de la paie, autres que les points énumérés ci-dessus.

En outre, si des événements venaient à compliquer la procédure envisagée (conflit, accident de travail ...), ceux-ci feront l'objet d'un complément de facturation au temps passé, selon un taux horaire de 85 € HT. Si la rédaction d'un Protocole Transactionnel visant à mettre un terme à un contentieux devait s'avérer nécessaire ceux-ci feront l'objet d'un complément de facturation de 520 € HT.

Enfin, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez mettre un terme à notre mission avant l'achèvement de celle-ci, les diligences accomplies seront facturées au temps passé, selon le taux horaire susmentionné.

Si les termes de notre proposition recueillent votre adhésion, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les deux exemplaires de la présente revêtus de votre signature.

Un exemplaire de ce document vous sera retourné avec la signature de l'expert-comptable en charge de votre dossier.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de nos salutations distinguées.

L'expert-comptable
M. Jean-Claude ANDRE

Pour la société
Madame Anne-Françoise PARENT



SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 967 346